



SECTION de la VIENNE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/086/>

Bulletin d'adhésion – Cotisation 2019

« En 2019, c'est décidé, j'adhère ! »

Suite aux élections de décembre 2018, **FO DGFIP 86** reste présente comme l'une des organisations syndicales fortes de la **DDFIP de la Vienne**. Notre travail de terrain permanent, indispensable pour rester à l'écoute des agents dans la période difficile que nous traversons, demeure notre priorité. Plus que jamais, les militants FO DGFIP 86 sont à votre disposition.

Vous êtes de plus en plus nombreux chaque année à rejoindre notre section, et toute l'équipe locale vous en remercie. C'est la confiance que vous témoignez à notre organisation qui garantit et conforte notre action militante, fondée sur les principes d'indépendance et de liberté de pensée.

La gestion quotidienne de la section suppose recherches, démarches, informations, correspondances, déplacements, ... Toute cette logistique peut fonctionner dans l'intérêt de tous et de chacun grâce au soutien financier que nous apportent vos adhésions.

Sans adhérent, les moyens d'action du syndicat seraient nécessairement limités. Ce sont vos cotisations qui financent l'impression de nos tracts / compte-rendus, et nos déplacements dans les services.

Quel que soit votre grade, les élus FO DGFIP 86 sont présents pour vous représenter dans toutes les instances départementales (CTL, CAPL, CHSCT, CDAS). N'hésitez pas à les contacter si nécessaire.

Être militant, c'est avant tout faire preuve de générosité et de combativité pour défendre nos droits individuels et collectifs, avec le soutien d'une **organisation syndicale structurée et indépendante des partis politiques**.

FO ne donne jamais de consigne de vote aux élections !

De plus, être adhérent donne aussi droit à :

- un crédit d'impôt à hauteur de 66 % (des facilités de paiement sont également proposées, il est possible de payer sa cotisation en plusieurs fois) ;
- recevoir des articles de presse sélectionnés en lien avec les finances publiques (par mail) ;
- recevoir la revue « le syndicaliste » sur les actualités sociales à la DGFIP ;
- recevoir chaque année le guide « le Particulier – spécial fiscal » (aide à la déclaration de revenus) ;
- être membre de l'AFOC (association FO de protection des consommateurs) ;
- être invité à notre Assemblée générale annuelle (cette année : **le vendredi 15 mars 2019**) ;
- être conseillé, suivi et aidé dans vos démarches (mutations, recours, avancements, listes d'aptitude, difficultés diverses, audiences auprès du directeur...) ;
- pouvoir être orienté vers un autre syndicat FO si nécessaire pour un de vos proches, du secteur privé ou d'une autre administration, car FO est présent dans tous les secteurs d'activité.

Nous mettons également à votre disposition un site internet départemental :

- coordonnées des élus en CAPL et CTL, des délégués au CHSCT et au CDAS.
- comptes-rendus réguliers des réunions avec la Direction (CTL, CAPL, CHSCT, CDAS, Groupe de travail immobilier).
- tracts sur l'actualité sociale (entretien professionnel, mutations, etc...).

Ce site internet est accessible depuis ULYSSE 86 en utilisant le chemin suivant :

ULYSSE 86 / Vie pratique / Syndicats / FO DGFIP

ou à l'adresse suivante sur internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/086/>

Pour adhérer, nous retourner ce coupon (paiement par chèque à l'ordre de FO DGFIP 86) :

NOM : _____ **GRADE et INDICE :** _____ **QUOTITE TPS DE TRAVAIL :** _____
PRENOM : _____ **AFFECTATION :** _____
PAIEMENT : **O - 1fois** **O - 2fois** **O - 3fois** **O - 4fois**
 O - paiement immédiat par chèque
 O - paiement en plusieurs fois par chèque

Adresse : FO DGFIP 86 siège : 11 rue Riffault – BP 549 86020 POITIERS cedex

Ou Amélie BARDET (secrétaire départementale) – PCE 15 rue de Slovénie – BP 565 86021 POITIERS cedex

Ou Colette DESCHAMPS (trésorière) – PRS 15 rue de Slovénie – BP 565 86021 POITIERS cedex